

Nos tarifs

# MAISON DES ASSOCIATIONS DE ROUBAIX

Construire ensemble le quotidien du territoire



ROUBAIX  
**m.d.a.**  
La Maison des Associations

[www.mdaroubaix.org](http://www.mdaroubaix.org)

## Cotisation :

Pour accéder aux services et mettre son adresse à la Maison Des Associations, une association doit être déclarée à la préfecture sous le statut de la loi 1901 et constituer un dossier de demande d'adhésion. La cotisation s'élève à **30 euros**, valable pour l'année civile.

## Boite aux lettres :

Ce service est **gratuit** et accessible sur simple demande à condition d'être adhérent. Les doubles des clés sont à la charge de l'association.

## Salles :

Identification des salles	Capacités	Tarifs adhérents à la demi-journée	Tarif non adhérent
A 111 Espace formations	25 places assises / réunion	<b>5€</b>	<b>20€</b>
B 102 La Chapelle	20 places assises / réunion 60 places assises / conférence 70 places debout / cocktail	<b>7,5€</b>	<b>35€</b>
A 03 Ancienne Cafétéria	35 places assises / réunion 60 places assises / conférence 80 places debout / cocktail	<b>8,5€</b>	<b>38€</b>
PM 01 Salle Pierre Motte	20 places assises / réunion 90 places assises / conférence 110 places debout / cocktail	<b>10€</b>	<b>55€</b>
A 18 Salle 1er étage	20 places assises / réunion	<b>3,5€</b>	<b>13€</b>

**Attention! il n'y a pas d'accès à internet dans les salles**

### **Notes importantes à propos des salles :**

- L'association utilisatrice doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile à jour pour l'année en cours.
- Une demande de réservation n'est prise en compte que si elle est formulée par écrit. Préciser l'objet, le nombre de personnes attendues ainsi que le titre et le nom de l'intervenant pour les conférences.
- Une réservation n'est validée que si vous avez reçu un mail de confirmation par la MDA. - Toute annulation devra être formulée par mail et dans un délai de 24 heures pour ne pas être facturée.
- Une salle doit être rendue suffisamment propre et rangée selon le plan affiché. Tout abus nécessitant une remise en place et/ou une remise au propre d'une salle sera refacturé.

### **Bureaux permanents :**

Des bureaux peuvent être mis à disposition de façon exclusive ou en partage selon les disponibilités. Le coût est de 7,25 € le m<sup>2</sup> par trimestre dans le bâtiment

Pierre Motte et 6€ le m<sup>2</sup> dans le bâtiment principal.

### **Espace de stockage :**

Une étagère peut être mise à disposition selon les disponibilités, à raison de **30 €** pour 1m<sup>3</sup> par an.

### **Reprographie :**

L'accès aux machines se fait par carte prépayée.

Carte plastifiée rechargeable : 1,70 €

Copies :

A4 (21x29,7 cm) Noir et blanc

A4 (21x29,7 cm) Couleur

A3 (42x29,7 cm) Noir et blanc

A3 (42x29,7 cm) Couleur

Coût unitaire

**0,10 €**

**0,30 €**

**0,20 €**

**0,60 €**

### **Matériel disponible à la MDA :**

**Gratuit**, sur demande une semaine à l'avance.

Assiettes, Verres, Couverts, Bouilloire, Cafetière

Tableau blanc (feutres non fournis)

Ecran de projection (chèque de caution : 50 €)

Vidéoprojecteur (chèque de caution : 300 €)

Micro - sonorisation (chèque de caution : 200 €)

Multiprise électrique de 5 mètres

Multiprise électrique de 50 m

Réfrigérateur accessible

## ADHERER

### ***Vous souhaitez faire adhérer votre association à la MDA de Roubaix?***

Plus qu'un simple accès aux services, l'adhésion à la MDA est une démarche d'entrée dans un réseau, de participation active à un projet associatif et de partage de services à destination des associations de Roubaix et ses environs. Pour en savoir plus et recevoir le dossier de demande d'adhésion : Contacter **Magdalena Tettelin**, 03 20 73 46 64, [mtettelin@mdaroubaix.org](mailto:mtettelin@mdaroubaix.org)

## DEMANDER L'ACCES A UN SERVICE

Pour toute réservation ou demande d'information :

Contacter **Magdalena Tettelin**, 03 20 73 46 64, [mtettelin@mdaroubaix.org](mailto:mtettelin@mdaroubaix.org)

## CONDITIONS D'USAGE

L'usage des services et des locaux est régi par un **règlement intérieur** consultable sur le site de la MDA.

Il ne sera pas accepté d'événement politique ou religieux dans les locaux.

Le **logo de la MDA** est réservé à la promotion des services et des actions de la MDA. Tout événement ou activité programmés dans nos locaux ne justifie pas de son usage sur vos documents. L'usage du logo de la MDA doit faire l'objet d'un accord préalable dans le cadre d'un partenariat spécifique.

## NOS HORAIRES

**Lundi** : 13h30 – 18h

**Mardi** : 9h – 12h30/13h30– 20h

**Mercredi** : 9h – 12h30/13h30– 19h

**Jeudi** : 9h – 12h30 / 13h30 – 21h

**Vendredi** : 9h – 12h30 / 13h30 – 19h

**Samedi** : 10h – 12h30 / 13h30 – 18h

**Nous sommes fermés sur l'heure du midi (12h30-13h30)**

Fermeture les jours fériés, à Noël  
et deux semaines en août.